



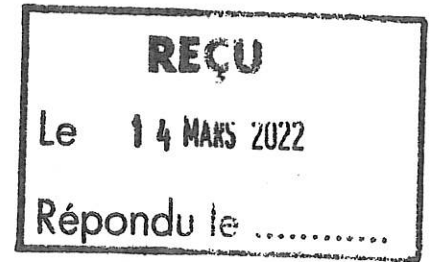
Direction URBANISME  
Service PLANIFICATION  
Dossier suivi par Pierre LESNE  
Tél. : 02.43.49.45.04  
E-mail : pierre.lesne@agglo-laval.fr  
N/Réf CD/GA/PL/MCB/28-02-2022-003

Laval le, 11 MARS 2022

Le Président de Laval Agglomération,

À

Monsieur le Maire  
2, place de l'Église  
35 370 LE PERTRE



**Objet : Avis sur le projet arrêté de révision du PLU de la commune du Pertre**

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 7 février 2022, vous sollicitez l'avis de Laval Agglomération dans le cadre de la révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune du Pertre en Ille-et-Vilaine et nous vous en remercions.

Après consultation du dossier, nous n'émettons pas de remarque concernant la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune du Pertre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Par délégation du Président,  
La Vice-Présidente,

Christine DUBOIS



Hôtel Communautaire  
1, place du Général Ferrière  
CS 60809  
53008 LAVAL Cedex

T 02 43 49 46 47  
F 02 43 49 46 50  
laval-agglo@agglo-laval.fr  
www.agglo-laval.fr